

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 289 septembre 2026-Trente et unième année



Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

-GERMANIA QUO VADIS ?... Jacques MYARD	page 2
-L'UNITÉ, C'EST LA GRANDEUR ! ... Christine ALFARGE	page 3
-ALLOCUTION PRONONCÉE À L'ÉCOLE NAVALE... Charles de GAULLE	page 5
-Le général de Gaulle et la vision du large ... Amiral Pierre-François FORISSIER	page 6
-Livre Le général Catroux - un militaire bien diplomate... François Cochet	page 8
-Exposition : Marc Bloch et l'Esprit de l'Histoire	page 9
-Euthanasie : NON merci ... Paul Kloboukoff	page 13





Par Jacques MYARD,

Pendant des décennies après le retour au pouvoir du général de Gaulle, la France a fondé sa politique européenne sur l’amitié franco-allemande ; elle fut marquée à l’initiative de de Gaulle par le voyage triomphal qu’il effectua en Allemagne de l’ouest, à Bonn, en septembre 1962, flattant un grand peuple.

Il avait auparavant, le 15 septembre 1958, reçu à son domicile privé de la Boisserie à Colombey-les-deux-Eglises le chancelier Konrad Adenauer - il craignait des manifestations s’il l’avait rencontré à Paris.

Le 22 Janvier 1963, c’est la signature du traité de l’ELYSEE. Le Bundestag fit précéder sa ratification d’un protocole laissant clairement entendre que sa politique étrangère restait pro-américaine, ruinant tout projet alternatif franco-allemand !

A Berlin, Pierre LANDY, ministre plénipotentiaire, chef de la division politique, du gouvernement militaire français dans le secteur français (couvrant les arrondissements de Wedding et Rheinickendorf) me disait souvent :

«Jacques, vous devez savoir que les Allemands voient dans l’Amérique une Allemagne qui a réussi. »
 Les Allemands ont peuplé démographiquement les Etats-Unis, j’ai même assisté à une petite altercation à ce sujet entre un diplomate américain d’origine allemande et un autre diplomate américain d’une famille Wasp. Je me souviens que la Deutsche Welle a manifesté sa joie en apprenant que les Allemands étaient la nation européenne la plus nombreuse des Etats-Unis : CQFQ !

Réalité qui change aujourd’hui avec la poussée hispanique ...
 Les relations franco-allemandes restèrent au cœur de la politique étrangère nationale.
 Elles furent heureusement marquées par des coopérations en matière d’équipements militaires notables tels le Milan ou le Transall. Les ministres français et allemand signèrent un protocole interdisant à son partenaire d’exporter des matériels produits en commun : c’est l’accord Debré -Schmidt au début des années 70.

A Verdun, à l’Ossuaire de Douaumont le 22 Septembre 1984, le Président Mitterand et le Chancelier Helmut Kohl, main dans la main, figent dans l’histoire dans une très grande émotion la réconciliation entre la France et l’Allemagne

Malgré des divergences sensibles, Jacques Chirac, qui ne fit pas moins de 7 déplacements en Allemagne, a montré un intérêt marqué pour notre voisin d’outre-Rhin et je retiendrai la solidarité affichée avec le chancelier Schroeder lors de la crise irakienne.

Lui a succédé une période de tensions - non dénuée de pragmatisme - avec Angela Merkel sous l’ère Sarkozy et Hollande, lors des difficultés économiques et financières de la zone euro. Dès son intronisation, François Hollande s’envola pour Berlin. Malheureusement, l’avion subit une panne et fit demi-tour: tout un symbole !

Puis le président Macron à l’Élysée donna une impulsion nouvelle à la coopération franco-allemande: il signa à Aix-la-Chapelle le 22 Janvier 2019 un Traité pour relancer la coopération franco-allemande. Ce texte fort ambitieux a pour objectif de coordonner les actions diplomatiques au Conseil de sécurité des Nations unies, en Afrique ou ailleurs; le culturel, le spatial y trouvent une place de choix.

GERMANIA QUO VADIS ?



C’est ensuite l’annonce de deux programmes essentiels, l’avion du combat du futur et du char que Berlin et Paris veulent réaliser ensemble pour muscler le vieux projet ...français de défense européenne.

Mais le processus de coopération tourne au fiasco.

A plusieurs reprises, Berlin revint sur l’accord Debré-Schmidt de 1972 et mit son veto à l’exportation d’équipements militaires au Proche-Orient. Tout d’abord des voix s’élevèrent pour s’inquiéter de la volonté de l’Allemagne de devenir la première puissance militarisée du continent en y consacrant plus de 100 milliards d’euros. Les industriels français comprirent rapidement qu’ils ne verraient pas un kopeck de commande, les systèmes d’armes allemands étant totalement intégrés au système d’armes des Américains. Bref, cela signifie qu’aucun F 35 ne décolle sans le feu vert de Washington !!!
 Puis coup de Trafalgar, le 8 juillet 2026, en marge du sommet OTAN à Ankara, Berlin signe une déclaration d’intention industrielle avec la Suède qui couvre un très large domaine de coopérations militaires et spatiales.

A la même date, les deux gouvernements annoncent l’abandon du projet de l’avion du futur SCAF, lancé en 2017 à grand renfort de médias tonitruant d’enthousiasme.
 L’échec est à rechercher du côté des industriels allemands qui exigeaient du groupe Dassault d’accéder à ses brevets. Éric Trappier, président du groupe Dassault, s’y refusa fermement et se rendit à l’Élysée pour le dire à Emmanuel Macron.

Ce n’est pas seulement dans le militaire que règnent les divergences. L’Allemagne prend toute sa place dans l’UE où elle impose ses vues – très loin des positions françaises, par exemple, sur le nucléaire et sur l’emprunt monétaire communautaire - avec l’appui de la présidente de la commission, qui n’a de cesse de se pousser du col.

Emmanuel Macron vient de subir une gifle sans appel.
 Il y a longtemps que nous savions ce que de Gaulle nous rappelait avec lucidité :
 « Les États n’ont pas d’amis, que des intérêts. »

Jacques Myard Maire Honoraire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.



L'UNITÉ, C'EST LA GRANDEUR !

Par Christine ALFARGE,
Toute ma vie, j'ai rêvé d'une France indépendante, forte et fraternelle !
(Pierre Messmer)

La France, notre pays, c'est avant tout une histoire.
Hommage à Marc Bloch qui a su magnifier sa pensée dans « l'étrange défaite ». « *L'effort sera rude, combien il me semblerait plus commode de céder aux conseils de la fatigue et du découragement ! Un jour viendra, tôt ou tard, j'en ai la ferme espérance, où la France verra de nouveau s'épanouir, sur son vieux sol béni déjà tant de moissons, la liberté de pensée et du jugement. Alors les dossiers cachés s'ouvriront, les brumes, qu'autour du plus atroce effondrement de notre histoire, commencent, dès maintenant, à accumuler tantôt l'ignorance et tantôt la mauvaise foi, se lèveront peu à peu, et, peut-être les chercheurs occupés à les percer, trouveront quelque profit à feuilleter, s'ils savent le découvrir, ce témoignage de l'an 1940* ». Quant à De Gaulle, se référant à de nombreux personnages de l'histoire, il n'en demeure pas moins que son esprit contestataire va se forger lors de nombreux événements historiques que connaîtra la France. C'est d'abord à travers son expérience de la guerre 14-18 qu'il mettra en lumière les défaillances des hauts responsables. Il sème le doute dans les états-majors, prenant le risque désormais de compromettre sa carrière militaire. Mais peu importe, c'est avant tout la marque de De Gaulle, l'avenir démontrera que les hiérarchies n'ont pas toujours raison.

Les étapes déterminantes vers la victoire.
« *L'espérance avait jailli au moment le plus critique, le plus dramatique, je dirai même le plus lugubre de notre destin. C'est à partir de là qu'elle a grandi et finit par ce que l'on a appelé la libération de la France.* » dit le général De Gaulle lors de la bataille de Montcornet. Sur le chemin vers la libération vont se dresser de nombreux obstacles, si l'ennemi allemand est partout présent, les alliés aussi causeront au chef de la France libre beaucoup de difficultés. L'appel du 18 juin a bien failli ne pas être lancé, le cabinet de guerre britannique qui siégeait sans Churchill, ce jour-là, ne voulait pas brûler toutes ses cartes vis-à-vis de Pétain et refusa au général de Gaulle la diffusion de l'appel. Il faudra l'intervention personnelle du Premier Ministre Churchill pour que Charles De Gaulle puisse parler.

La résistance devait montrer l'exemple de l'unité.
Il y avait une volonté délibérée du chef de la France libre de coordonner les actions sur le territoire national, la résistance devait être unie face aux alliés, sans cela n'importe quelle initiative du général De Gaulle aurait été affaiblie. Winston Churchill et Charles De Gaulle se sont trouvés réunissant leur force et leur vision à un moment où tout semblait compromis. Ils étaient les seuls à avoir pris la vraie dimension du conflit. Lors d'un entretien en mémoire du général de Gaulle, Pierre Lefranc s'exprimait ainsi : « *Saluons sa clairvoyance. Il y a des réalités lointaines et difficiles à percevoir. Il faut, pour les discerner, un regard dégagé des contingences et tourné vers l'avenir. C'est le génie de De Gaulle de les avoir perçues dans l'extrême confusion. Pour tous, elles étaient invisibles.* »

Des années d'épreuves et d'attente.
Les ralliements mirent du temps à venir, ceux dont la raison d'être était le service de la nation à travers leurs fonctions prestigieuses, ont surtout eu un patriotisme à géométrie variable. En revanche, l'année 1940 a montré le courage et l'abnégation d'hommes et de femmes là où on ne les attendait pas forcément. Ils répondirent à l'appel du 18 juin, venant de tous les horizons, de toutes les couches sociales. La foi en l'homme du général De Gaulle est certainement née de cet élan pour libérer la France dont il se souviendra après la guerre dans toutes ses décisions politiques et sociales. D'autres épreuves auront raison de son départ le 20 janvier 1946. Il démissionne notamment de ses responsabilités de président du gouvernement provisoire de la République. Sa décision, mûrement réfléchie, n'a pas été prise sur un coup de tête. « *Il se trouve en conflit avec les partis qui, souffrant de son prestige, de son autorité, de sa popularité, souhaitent regagner une puissance que leur échec, pour ne pas dire leur lâcheté durant la grande époque de l'Occupation, leur a fait perdre.* » dira Pierre Lefranc.



« *Laissons au général de Gaulle tout ce dont il a si bien parlé lui-même, multitudes et solitudes, pour le retrouver en 1958 en face du problème qui pesa dans sa vie à l'égard de la France et qu'il envisageait de traiter dans ses « Mémoires d'espoir ».* Il nous concerne tous directement : c'est l'Etat » écrira André Malraux.
« *Mon retour donne l'impression que l'ordre normal est rétabli. Du coup se dissipent les nuages de tempêtes qui couvraient l'horizon national. Puisque, à la barre du navire de l'Etat, il y a maintenant le capitaine, chacun sent que les durs problèmes, toujours posés, jamais résolus, auxquels est confrontée la nation, pourront être à la fin tranchés* » écrira le général de Gaulle dans ses « Mémoires d'Espoir ». L'essentiel résidait dans les institutions, projet qu'il aura mûri depuis le 16 juin 1946 à travers son deuxième discours présenté et appelé « Constitution de Bayeux », la conception d'une république moderne, adaptée à son temps et efficace. La Constitution de la Vème République est approuvée par référendum, le 28 septembre 1958. Au regard de la nouvelle Constitution, lorsque des parlementaires demandent au général de Gaulle : « *Quelle est la justification de l'Article 16 qui charge le chef de l'Etat de pourvoir au salut de la France au cas où elle serait menacée de catastrophe ?* ». Le général De Gaulle ne manque pas de rappeler et d'écrire dans ses Mémoires d'espoir que « *faute d'une telle obligation, le président Lebrun, en juin 1940, au lieu de se transporter à Alger avec les pouvoirs publics, appela Pétain et ouvrit ainsi la voie à la capitulation, et qu'au contraire c'est en annonçant l'Article 16 avant la lettre que le Président Coty évita la guerre civile quand il exigea du Parlement de cesser son opposition au retour du général de Gaulle.* »

Après la traversée du désert, l'heure est aussi à la modernisation.
« *On ne voit jamais trop grand quand il s'agit de fonder pour des siècles* » disait le Maréchal Lyautey. En 1958, Charles de Gaulle reprend les rênes de la France avec la volonté de bâtir de grandes réalisations pour le pays. Il est fasciné par le progrès et la modernité et veut accélérer la métamorphose de la France. Il lance le périphérique parisien, des villes nouvelles, l'autoroute du soleil, le RER, les remboursements des campagnes, Rungis ou bien encore la maison de la culture. « *Notre Etat est en retard d'un demi-siècle sur nos techniques et même sur nos conceptions politiques.* » disait le général de Gaulle en 1960. La lucidité et l'esprit d'analyse du général de Gaulle l'ont conduit à discerner les choses et prendre les décisions qui s'imposent, il dira : « *Pour pouvoir aboutir à des solutions valables, il faut tenir compte de la réalité. La politique n'est rien d'autre que l'art des réalités. Or la réalité, c'est qu'actuellement l'Europe se compose de nations. C'est à partir de ces nations qu'il faut organiser l'Europe et, s'il y a lieu la défendre.* » Le 22 janvier 1963, le Traité de l'Elysée sera la pierre angulaire de la réconciliation franco-allemande.

1992, accords de Maastricht, le paradoxe européen.

Pierre Messmer écrivait avec lucidité : *Tous veulent construire l’Europe afin de consolider la paix et la prospérité [...] « Comment s’y prendre pour réussir ? Par la destruction progressive des patries ou par des accords entre les États ? [...]l’accélération des transferts de souveraineté va à contre-courant de l’histoire. Dès lors, comment s’étonner des résistances ? [...] du projet soumis à ratification, il est évident qu’il propose des abandons de souveraineté nationale dans des domaines essentiels. [...].*

Pour Pierre Lefranc : *« Les peuples ne désirent pas perdre leur indépendance. Ils se battent même un peu partout sur la planète pour la conserver. C’est ainsi qu’en mai 2005 les Français, consultés, ont repoussé à une large majorité le projet de traité constitutionnel européen qui portait atteinte à leur souveraineté. Rappelons que le traité de Maastricht de septembre 1992 n’a été ratifié par voie de référendum que par un tiers des inscrits et que si l’on avait pris en compte les votes blancs et nuls exprimés, le résultat du référendum eût été négatif ».*

La légitimité de l’État sous le regard de Pierre Messmer, Premier Ministre.

« Au-delà de leurs effets sur notre vie quotidienne, les transferts de souveraineté risquent d’entraîner, tôt ou tard, des conséquences pour notre vie nationale. La légitimité de tout gouvernement, d’où découlent son droit de décider pour la nation, sa capacité à se faire respecter et obéi, sera entamée car elle trouve sa raison d’être dans l’exercice de fonction, de devoirs tels que la défense extérieure, la sécurité intérieure, l’administration de la justice, etc...

S’il renonce à ses devoirs, l’État perd sa légitimité. Par temps calme, il subsiste tant bien que mal dans l’indifférence des citoyens qui savent que la réalité du pouvoir est ailleurs. Que survienne alors une crise grave, l’État s’effondre sous les coups qu’il reçoit à l’intérieur ou de l’extérieur : depuis cinquante ans, la France en a fait deux fois l’expérience, en 1940 et en 1958. » La politique gaullienne est avant tout celle de la légitimité.

La souveraineté nationale, source d’unité du pays.

Un chef de l’Etat qui unit les Français, donne les grandes directions d’avenir sans penser à l’élection d’après parce qu’il ne voit pas ce qu’il y a autour, cela illustre parfaitement la pensée du général de Gaulle *« Il n’y eu de France que grâce à l’Etat. La France ne peut se maintenir que par lui. Rien n’est aussi capital que la légitimité, les institutions et le fonctionnement de l’Etat. C’est pourquoi, il faut que cet Etat ait à sa tête un chef qui en manifeste la permanence ».*



Cela nous renvoie à notre histoire nationale française, l’idée selon l’article trois de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ». Mais il faut qu’il y ait un sentiment d’appartenance dans l’action. *«L’histoire est symbolique mais toute entière dans l’action »* disait magnifiquement le général De Gaulle.

Rouvrir les portes de l’avenir pour conduire la nation, l’unir. Revenir aux principes essentiels à l’action politique, la subsidiarité consistant notamment à la réorganisation de l’administration territoriale donnant plus de pouvoir aux maires, conduire une politique familiale digne de ce nom, restaurer l’éducation avec un enseignement créant des citoyens, développer une économie au service de l’homme, revenir aux fondamentaux en promulguant la Grande Charte de France, restaurer la souveraineté nationale, restaurer enfin la justice garante des libertés individuelles ou collectives.

Préserver la cohésion sociale.

Le temps du « chacun pour soi » est revenu dans les esprits, est-ce de la résignation ou une vraie crise de société engendrée par des mutations sociales importantes, des déceptions voire de la défiance vis-à-vis des politiques le tout sur fond de crise économique ? Si certaines caractéristiques de notre nation peuvent s’expliquer par l’histoire, des lignes de fractures nouvelles sont à regarder de près dans notre pays en manque de repères, où règne un comportement quotidien de l’incivilité propice à des affrontements pouvant être redoutables, heureusement un pays capable aussi de surmonter ses divergences quand il doit faire face aux menaces de toute nature. Tout cela doit cependant nous interroger sur la place que nous laisserons aux générations qui vont suivre tant sur le plan de la sécurité des personnes que de la cohésion sociale, les deux étant indissociables pour une vie meilleure.

Ce qui est admirable pour ne pas dire extraordinaire, c’est la vision du Général de Gaulle, marquée par sa grande connaissance de l’histoire dont il n’ignorera aucun évènement. C’est à travers cette même histoire qu’il a su élaborer et développer les grandes questions qui ont contribué au développement de notre pays. Pour lui, la question d’ordre social était avant tout d’agir pour préserver la cohésion entre les Français.

Le sens de l’histoire, c’est qu’il existe un destin collectif, l’histoire de la France en référence à notre passé tantôt dans la gloire tantôt la douleur et l’histoire des Français ayant compris l’enjeu d’être unis pour la liberté dans le respect des convictions pour que chacun puisse se réaliser dans son humanité. C’est aussi le message universel et fraternel que la France continue d’adresser au monde. Il faut surtout des hommes politiques humbles, à l’image de Pierre Messmer qui s’exprimait ainsi :

« En Afrique, comme en temps de guerre où le danger unit les hommes, j’ai ressenti et pratiqué ce devoir chrétien et républicain qu’on appelle fraternité ».

« Mais à quoi ce que j’ai fait a-t-il servi ? » se demande-t-il.

« Les vaincus de 1945, Allemagne et Japon, sont les grandes puissances d’aujourd’hui. Mais pour vaincre l’horreur nazie, il fallait gagner la guerre et, pour la gagner, il fallait la faire : je l’ai faite et je ne le regrette pas. »

Pendant onze années à la tête de l’État de 1958 à 1969, la stratégie diplomatique française repose sur l’indépendance. D’où la nécessité de posséder une force de frappe nucléaire, de quitter le commandement intégrer de l’Otan et d’exprimer une voix différente, refusant la confrontation des blocs tout en restant fidèle à l’Alliance atlantique et à l’Occident. *« Ministre des Armées, j’avais été le principal exécutant d’une politique de défense qui a donné une nouvelle orientation à l’histoire de notre pays et j’étais d’autant plus fier de mon action qu’elle contribuait à assurer notre indépendance »* écrivait Pierre Messmer qui continue d’incarner le héros absolu avec cette foi qui met l’homme à sa juste place, telle la devise du premier régiment de parachutistes d’infanterie de marine, « qui ose, gagne », dans cette perspective de foi, on peut et on doit redresser la France.

Lorsque le général de Gaulle pensait au destin commun de la France et de l’Allemagne pour l’intérêt des peuples, le cheminement de sa pensée sur la nature humaine s’est forgé pendant la première guerre mondiale et fera naître l’homme du 18 juin 1940, façonnant sa personnalité d’homme d’Etat jusqu’à l’exercice de la fonction suprême quelques années plus tard. Une vocation ni guerrière, ni dominatrice, au service de tous, l’homme d’action doit toujours répondre au terrain. « Être, aimer, unir, servir », faire grandir la France en fondant un nouveau processus civilisationnel. Cette vocation nous oblige comme le disait le général De Gaulle : « La seule querelle qui vaille est celle de l’homme ».

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l’Académie du Gaullisme.*



ALLOCUTION PRONONCÉE À L'ÉCOLE NAVALE
Charles de GAULLE



Messieurs,
Je suis très heureux de me trouver à l'École navale. Je me félicite de l'avoir vue comme elle est et comme elle est en train de devenir : je veux dire quelque chose d'impressionnant, de solide et de définitif, pour autant que les choses humaines le soient. En tout cas, on est sorti ici du provisoire et j'y vois comme un symbole de tout ce qui est notre pays et de ce que sont, en particulier, ses forces et plus spécialement sa Marine.
Je salue, puisque j'y passe, ce site de Brest qui est marqué par la géographie pour être un haut lieu de notre destin, le destin de cette France pour laquelle, comme pour tous les pays d'ailleurs, la mer est à la fois un obstacle, c'est-à-dire une défense, et aussi un chemin, c'est-à-dire un moyen de se répandre, de la France qui est un cap, d'un continent avec trois façades sur la mer, de la France qui est, par conséquent, marquée pour être un pays maritime.

Le fait est que la Marine, celle d'aujourd'hui et celle de demain, est faite pour la guerre, c'est-à-dire pour de grandes épreuves, lesquelles (je ne parle pas seulement du passé, je parle de l'avenir), ne sont pas seulement ses épreuves mais sont celles, matérielles et morales, de la nation ; cela veut dire que, pour ce qui est de la Marine, ce dont il s'agit, c'est d'être faite pour ce pour quoi elle est faite : autrement dit pour combattre, pour s'y préparer d'abord et, le cas échéant, pour l'accomplir. Et pour ce qui est du pays, il s'agit, quand cela concerne la Marine, d'en avoir une qui existe pour lui et non pas seulement pour elle ; une Marine qui soit en mesure de frapper fort, de frapper comme c'est sa nature, sur la mer et, depuis la mer, tout ennemi de la France, de le frapper avec les armes les plus puissantes qui soient et de le frapper, le cas échéant, sans réserve et sans conditions. Voilà le fait marin de la France.

Il se trouve, ai-je besoin de le dire, que notre époque est celle d'une immense révolution pour les moyens de combat : la force atomique est apparue, c'est elle qui déjà maintenant, à plus forte raison demain, domine tout à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de dissuasion ou, le cas échéant, qu'il s'agisse de destruction. Il se trouve aussi que la Marine est exceptionnellement appropriée à cet armement nucléaire. Elle l'est puisqu'elle agit sur l'océan, autrement dit dans toutes les régions du Monde et éventuellement contre toutes les régions du monde : elle l'est parce que sa nature c'est l'ubiquité —la faculté d'être partout —c'est le rayon d'action, c'est la capacité de dispersion et de concentration et puis, c'est le fait qu'elle peut agir avec ses bâtiments —que ce soient des vaisseaux ou que ce soient des avions —qu'elle peut agir en employant toutes les armes, et spécialement celles dont j'ai parlé tout à l'heure, et qu'elle peut les employer, privilège insigne, depuis le dessous de la mer. C'est dire que dans l'évolution de l'art de la guerre la Marine passe, de toute manière, pour tout le monde et en particulier pour nous, au premier plan.
Eh bien, Messieurs, vous serez la génération des officiers et des ingénieurs de Marine qui va prendre en compte une partie capitale de la puissance guerrière de la France, et vous serez des officiers qui servirez dans un système de force navale peu à peu articulé autour de cette réalité nouvelle et colossale qu'est l'armement atomique. Vous aurez à servir dans ce système de force, ou bien pour employer directement l'élément dont je viens de parler, ou bien pour le couvrir sur la mer, dans le ciel, sous la mer, pour exploiter les effets qu'il aura produits, ou bien naturellement pour combattre, pour détruire, la même force, la force atomique de l'ennemi.

Votre destination, Messieurs, sera de ce fait, sans nul doute, très différente de ce que fut celle de vos aînés et vous aurez, vous avez déjà, à vous adapter pour faire la guerre, le cas échéant, à des conditions de service, de vie, d'instruction et de formation qui sont très nouvelles. Vous aurez tout le long de votre carrière à accomplir, de ce fait, un effort très difficile et très méritoire. Mais combien est exaltante pour vous l'idée que la Marine se trouve maintenant, et sans doute pour la première fois de notre Histoire, au premier plan de la puissance guerrière de la France et que ce sera dans l'avenir, tous les jours, un peu plus vrai.
Brest, 15 février 1965

Texte via la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org)



Le général de Gaulle et la vision du large

Par, Amiral Pierre-François FORISSIER

L’allocution du général de Gaulle à l’École navale en 1965 est considérée à juste titre comme un discours «fondateur »du rôle de la Marine d’aujourd’hui. Le «père »de la Ve République a imprégné ses écrits et ses actes d’une vision du large, celle-ci dépassant largement le cadre de la défense. En dépit de relations parfois passionnelles avec la Marine et ses responsables, le fondateur de la France libre, convaincu de l’importance de l’Empire pour la poursuite de la guerre, a rapidement perçu les enjeux maritimes liés aux voies de communication. Revenu au pouvoir, son ambition pour la France va, au travers de la dissuasion, impulser une nouvelle dimension à la Marine. Quarante et un ans après le lancement du Redoutable en présence du Général, l’apport majeur de la composante sous-marine à la dissuasion, garantie ultime de la sécurité de la France, vient d’être réaffirmé par le président de la République à Cherbourg. Même en faisant abstraction du discours à l’École navale, une brève rétrospective des écrits et des actes du général de Gaulle témoigne de la profondeur de sa vision maritime, fruit d’une longue réflexion et maturation. Alors que l’Empire a disparu, que l’antagonisme entre les deux blocs s’est estompé et que l’Union européenne devient une réalité, la perception du large par le Général reste toujours très actuelle.

Dès l’appel du 18 juin, on pressent l’importance de la mer dans l’issue de la guerre : «La France n’est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l’Empire britannique qui tient la mer. Elle peut, comme l’Angleterre, utiliser sans limite l’immense industrie des États-Unis ». C’est par la mer que le lien entre les deux Empires et les États-Unis sera maintenu, rompant ainsi l’isolement insulaire du Royaume-Uni et permettant d’acheminer l’avitaillement et les forces nécessaires à la libération du continent.

Vingt ans plus tard, revenu aux responsabilités, le Général présentera lors de l’inauguration du paquebot France à Saint-Nazaire, sa vision de la mer et de son importance stratégique : «La mer, si redoutée et si désirée des peuples, la mer qui sépare les nations mais leur permet de se joindre, la mer par où les pires dangers peuvent menacer les États mais sans laquelle il n’est point de grandeur ». Fort de son expérience de chef militaire au cours d’une guerre planétaire, l’homme politique s’est rapidement imprégné de l’apport des océans à la grandeur de la France.

Car la France, si longtemps encline à un tropisme continental, est concernée au premier plan par la puissance maritime. Ayant mesuré l’importance des voies de communication maritime au cours de la guerre puis celle des ports et de la marine marchande lors de la période de reconstruction, le Général plaide pour renouer avec la puissance maritime : «La vocation maritime de la France est marquée une fois pour toute par sa figure géographique et le caractère de son peuple. Quand un pays est le seul au monde qui s’ouvre à la fois sur la Manche, la mer du Nord, l’Atlantique et la Méditerranée, quand il y pénètre par autant de caps... quand il est destiné à servir de passage entre l’Ancien et le Nouveau Monde, entre l’Afrique et l’Europe, entre l’Asie et l’Ouest de notre continent... ce pays est fait de toutes pièces, pour jouer, demain comme hier, un grand rôle sur les océans. Oui, la France a, par excellence, vocation d’être une puissance navale».

À la même époque, faisant écho aux propos tenus par Churchill sur la relation transatlantique :«Quand je serai obligé de choisir entre l’Europe et le grand large, sachez-le, je choisirai toujours le grand large», le Général affirme :«Je veux bien que l’avenir de l’Allemagne ne soit plus sur l’eau. Mais le nôtre l’est en grande partie». Bien des années plus tard, l’amiral Philippe de Gaulle témoignera qu’au cours de sa traversée du désert, son père abordait régulièrement des sujets tels que la Marine, l’Outre-mer, l’influence maritime de la France car «la préoccupation, je dirais l’obsession du général de Gaulle, était d’empêcher les Français d’entrer en décadence».



Sa vision stratégique de la mer pour la France s’est forgée avec sa stature d’homme d’État. Cependant, même si en 1940 les plus nombreux à rallier Londres sont des marins, la relation du Général avec la Marine commence sous de mauvais auspices. Après Mers El Kébir et la profonde colère de tous les Français dont ceux de la France libre, le revers de Dakar, le sabordage de la Flotte ou les tensions avec l’amiral Muselier, commandant les FNFL, n’ont pas facilité le développement d’une relation harmonieuse.

Pourtant, dès avant-guerre, le général De Gaulle avait reconnu la valeur de l’outil naval construit par Georges Leygues : «Il (le pays) a construit une Marine aux navires excellents, aux équipages instruits, qui, de son propre mouvement, a décidé de son emploi». Peu après l’assassinat de l’amiral Darlan, s’il porte ce jugement sur l’homme et la «flotte »qu’il a dirigée :«Ses ambitions, ses efforts, il les avait voués à la Marine, mais à la Marine seulement », il conclut pour autant : «La France sans une grande Marine ne saurait rester la France. Mais cette Marine doit être la sienne. Il appartient au pouvoir de la former, de l’inspirer, de l’employer comme un instrument de l’intérêt national». Quelques années plus tard, il apporte à nouveau son soutien à une Marine forte lors d’une cérémonie en hommage aux marins du sous-marin Surcouf : «Le devoir de la Nation et de ses pouvoirs publics est d’entreprendre sans délai l’indispensable redressement (de la Marine)... Mais du moins, qu’on lui donne ce qu’il faut pour vivre et pour servir».

Porteur du haut niveau d’ambition de la France, le général de Gaulle a très vite réalisé le caractère mondial du champ d’action de la Marine qui dépasse largement le combat naval :«Le moteur combat tant a pu faire marcher les navires sur la mer et sous la mer, assez vite, de telle façon qu’ils puissent agir d’une manière directe, non plus seulement sur les armes de l’adversaire mais sur ses communications maritimes, par conséquent sur sa vie et sa défense». Le dirigeant de la France libre en exil avait aussi mesuré tout l’intérêt de la souveraineté des bâtiments. Ainsi, lorsque son fils prend son premier commandement à la mer au sein des FNFL, il le félicite avec ce commentaire, «si petit qu’il soit, il est important et c’est un morceau de terre française». À son retour au pouvoir en 1958, la Marine acquiert une nouvelle dimension avec la mise en œuvre de la force de dissuasion. Devenue un acteur essentiel de la sécurité de la Nation, la force océanique stratégique porte le niveau d’ambition de la France. Le lendemain de l’explosion de la première bombe A, le Général écrit ainsi à son fils : «Notre bombe va changer les idées de beaucoup... nous marchons vers la constitution d’une force de frappe atomique où la marine jouera un rôle capital».

Cinq ans plus tard, devant les élèves de Saint-Cyr-Coëtquidan, il renchérit :«L’armement nucléaire permet aux navires de lancer des projectiles depuis la surface et depuis le dessous de la mer, et de le faire dans toutes les régions du monde puisque la mer est à peu près partout, et de le faire éventuellement contre toutes les régions du monde». Curieusement, comme le déclarera l’amiral de Gaulle : «C’est sur la Marine que le général de Gaulle a axé principalement la force de frappe ou de dissuasion. Cela paraîtra un paradoxe, mais cela se fit contre l’avis des marins et je dirai même en premier lieu des sous-mariniers qui, par la suite, ont mis en œuvre loyalement et avec compétence les moyens qui leur étaient donnés».

Surmontant les tourments de notre histoire navale avec la Royal Navy, le général de Gaulle a pressenti très tôt l’importance du tandem franco-britannique. Dès avril 1943, à l’occasion de l’entrée en service du Curie, le chef de la France libre s’exprimait ainsi sur la coopération navale: «C’est la première fois dans l’Histoire que des bâtiments construits dans des chantiers britanniques vont à la Marine française. C’est là le signe que nos deux peuples sont tout près l’un de l’autre et que, malgré les événements et déplorables incidents, nos deux Marines resteront proches l’une de l’autre». Soixante-cinq ans après, nos deux Marines n’ont de cesse de renforcer leurs liens.

Fort de ses embarquements au cours de la guerre et des nombreuses et longues navigations présidentielles à bord de nos bâtiments, le général de Gaulle s’est familiarisé avec la vie en mer et les marins, ceux dont il disait «la vague ne détruit pas le granit ». Alain Peyrefitte rapporte ainsi les propos du Général lors d’une traversée sur le *De Grasse* dans le Pacifique : «Tous ces marins font bonne impression. Ils ont l’air patriotes et ardents. Ils reviennent de loin. Heureusement, il y avait, pendant la guerre, l’École navale de la France libre. Elle était en mer, on ne s’y perdait pas en théorie, on y apprenait à se battre...».

Son hommage aux disparus du sous-marin Minerve le 27 janvier 1968 témoigne de sa connaissance intime de la communauté maritime : «Des marins sont morts en mer. Ils étaient des volontaires, c’est-à-dire qu’ils avaient d’avance accepté le sacrifice et qu’ils avaient fait un pacte avec le danger. C’est pour cela en particulier que le sous-marin Minerve a laissé au cœur de la France toute entière un souvenir profond et à ses armées un exemple qui durera». Solidaire des marins profondément marqués par ce drame, le Général plongera à l’issue de son éloge funèbre sur le sous-marin Eurydice ; lequel disparaîtra à son tour le 4mars 1970.

Son «rejet de l’autarcie, qui équivaldrait aujourd’hui à la misère ou, tout au moins, à la médiocrité » et sa politique de «libération des échanges »ne pouvaient que porter le Général à s’intéresser jusque dans le détail à la dimension économique de la mer et à y préserver l’intérêt national.

Dès 1944, il s’adressait ainsi à René Mayer, ministre des Transports : «Dans la convention interalliée sur le shipping, attention à nous assurer les moyens de transporter ce qui sera nécessaire à la sécurité de l’empire sans avoir à demander la permission». Dans Mémoires d’espoir, il déclare à propos des chantiers navals : «Il serait de notre part absurde de renoncer à faire des bateaux puisque nous disposons dans cette branche d’ingénieurs et d’ouvriers qualifiés, puisque notre pays s’ouvre sur quatre mers, puisque le trafic maritime ne cesse de croître à travers le monde, puisque partout on a besoin de navires pétroliers et minéraliers... Encore faut-il que les dirigeants d’entreprises intéressées ne reculent pas devant les concentrations et les équipements indispensables et que le personnel se prête aux mutations qui en résultent ». Son action en faveur des grands ports, la «guerre de la langouste »avec le Brésil ou le soutien à la modernisation de la flotte de pêche sont autant d’actions en faveur de la «Marine économique ». C’est lui qui concevra les principes et le statut des ports autonomes mis en œuvre en 1966. Sa volonté de progresser et de rendre compétitive notre économie maritime va l’amener à remanier en profondeur certains corporatismes. Ainsi, Alain Peyrefitte rapporte ses propos tenus en conseil des ministres sur : « L’inscription maritime ! Elle a été inventée par Colbert pour recruter des marins. Aujourd’hui, c’est dépassé ! Dans tous les domaines, il faut moderniser, reconvertir des unités périmées, mettre du neuf à la place du vieux. On s’accroche à des institutions qui avaient leur justification sous Louis XIV. Elles n’en ont pas plus aujourd’hui que les fortifications de Vauban ! Il faut balayer tout ce folklore !».

Enfin, la vision du large du Général s’exprimait jusque dans l’exercice de ses responsabilités pour lesquelles il n’hésitait pas à recourir aux allégories maritimes : « Je sais qu’il n’appartient qu’à moi de piloter le navire. Je sais qu’il n’y a pas de relâche à la houle des difficultés. Cependant, après avoir gouverné l’esquif à travers des flots agités, je pense pouvoir pour quelque temps le conduire sur une mer plus calme». Aussi, en ce début de XXIe siècle, le navire affirmant le plus ostensiblement la puissance et le niveau d’ambition de la France au milieu des «flots agités » du monde ne peut qu’arborer avec fierté le nom de Charles-de-Gaulle sur tous les océans.

Amiral Pierre-François FORISSIER
Chef d’état-major de la Marine de 2008 à 2011



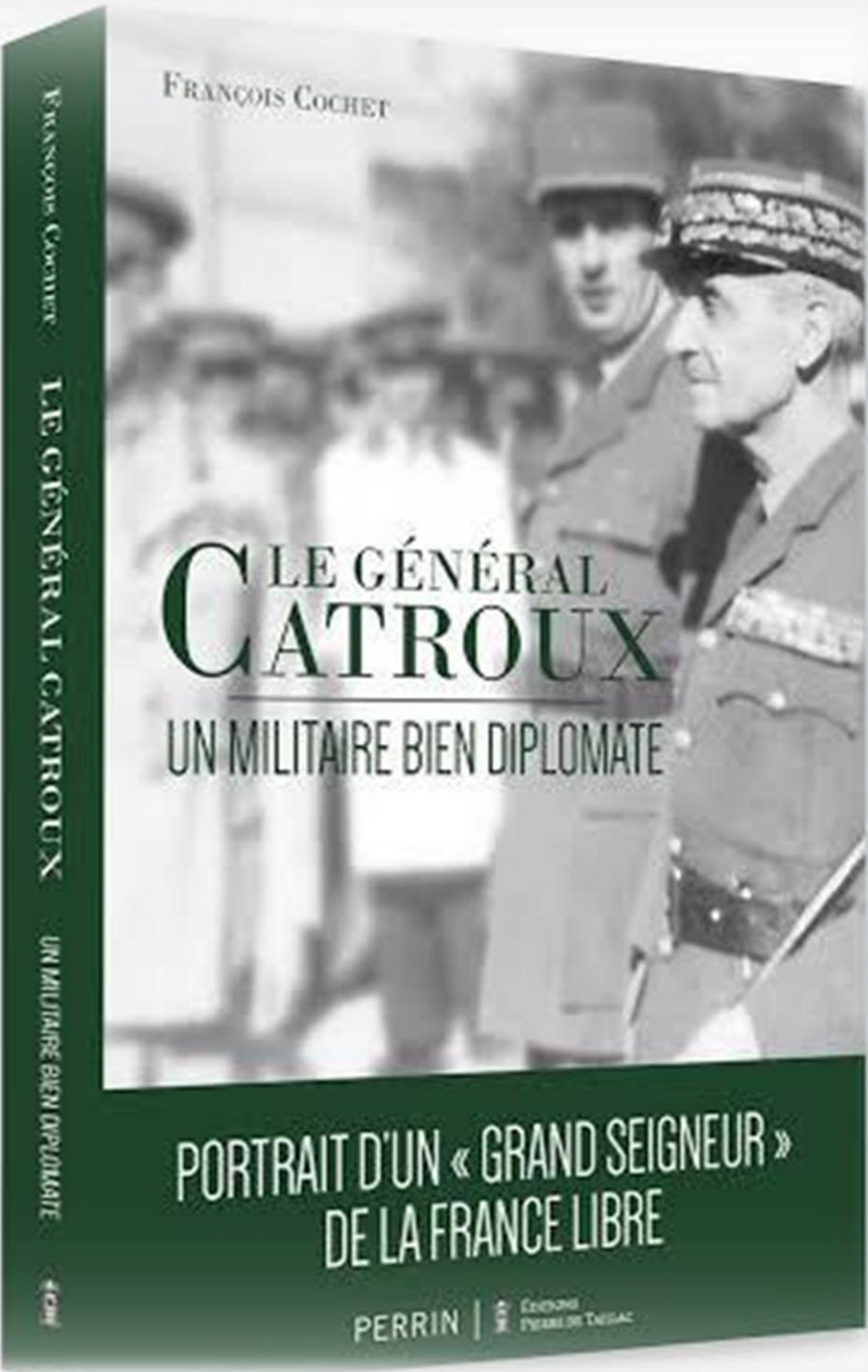
Livre

Le général Catroux - un militaire bien diplomate

François Cochet



François Cochet est professeur émérite d'histoire contemporaine de l'Université de Lorraine-Metz. Il est un des plus grands historiens du fait militaire en France et a publié de nombreux ouvrages de référence sur la Première Guerre mondiale. Ancien membre du conseil scientifique national de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, il préside le conseil scientifique du mémorial de Verdun.



Homme d’ombre et de lumière, le général Georges Catroux incarne les paradoxes de son époque. Militaire brillant, diplomate habile et acteur clé du renseignement, il traverse les conflits majeurs du XXe siècle en laissant une empreinte souvent méconnue. Héritier de Lyautey, compagnon de la première heure de Charles de Gaulle, Catroux se distingue par son sens politique, sa maîtrise des réseaux d’influence et son rôle crucial dans les affaires du Levant et de l’Afrique du Nord. Du Proche-Orient à l’Indochine, en passant par Moscou et Alger, il

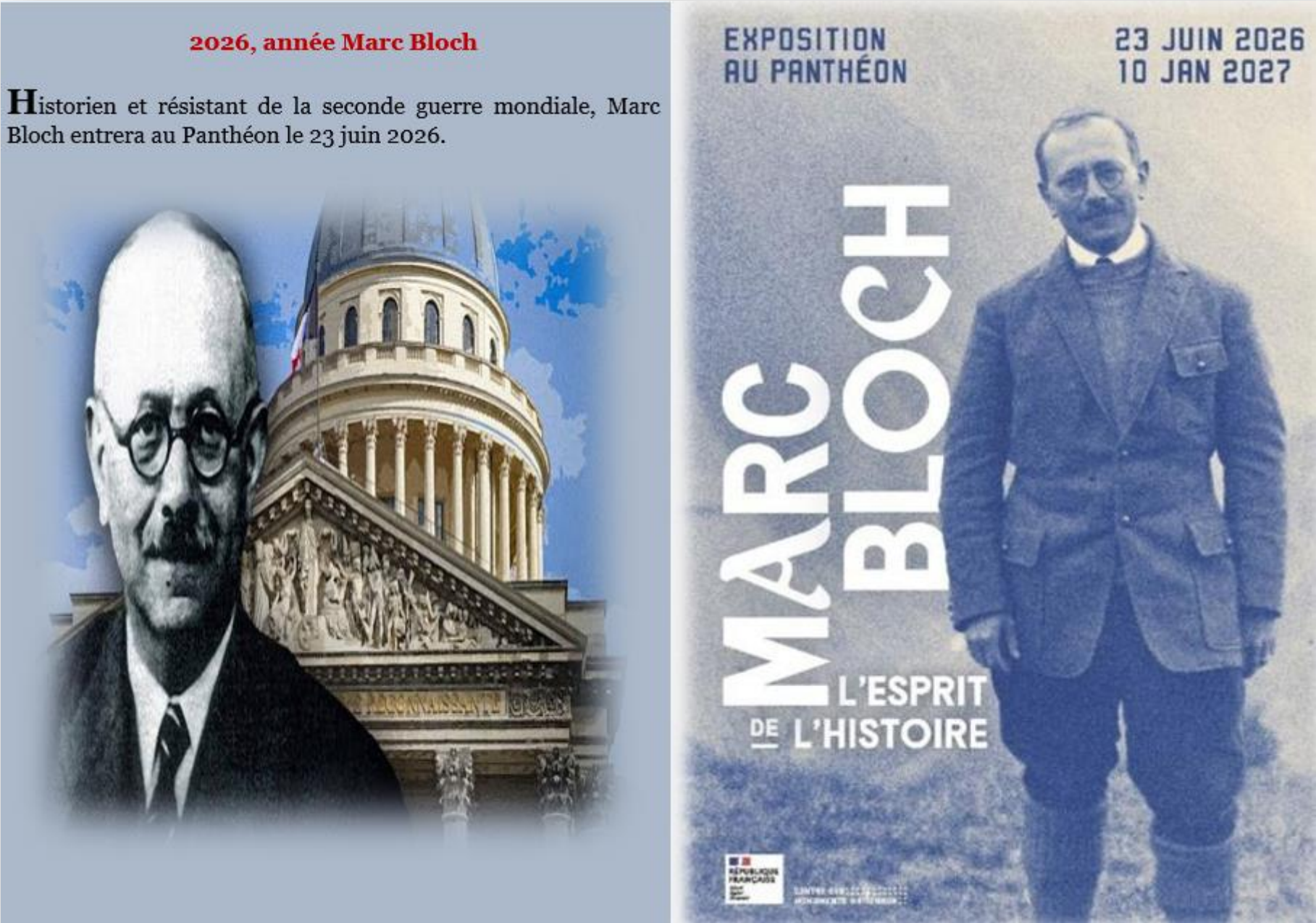
s’affirme comme un médiateur et un stratège de l’Empire, tout en suscitant admiration et controverse. Jugé « bradeur d’Empire » par certains, perçu comme un « juge de paix » par d’autres, il incarne une figure fascinante et énigmatique, oscillant entre rigueur militaire et ambitions diplomatiques. Ce livre dévoile un portrait nuancé et profondément humain d’un homme à la personnalité complexe, souvent décrié mais toujours déterminé à jouer un rôle central dans les grandes affaires de son temps.

Exposition

au Panthéon

Marc Bloch et l'Esprit de l'Histoire

du 23 juin 2026 au 10 janvier 2027



MARC BLOCH AU PANTHÉON

Pour la première fois de son histoire, le Panthéon, sanctuaire de la mémoire nationale, accueille un historien qui fut aussi un grand résistant, engagé dans la clandestinité à Lyon en 1943-1944. Issu d’une famille alsacienne attachée de longue date à l’idée de République, Marc Bloch a donné sa vie pour que la France demeure libre face au nazisme et que la pensée des citoyens puisse s’appuyer sur une critique rigoureuse des sources et des faits. Liberté et critique sont les maîtres mots qui guident et éclairent le parcours de chercheur et d’enseignant de Marc Bloch. Des bancs de l’École normale supérieure (1904) à Saint-Didier-de-Formans (Ain), où il est tragiquement assassiné quarante ans plus tard, il s’est efforcé de mettre en accord son discours et ses actes.

Le 23 juin prochain, Marc Bloch entrera au Panthéon. La France rendra ainsi hommage à une grande figure de résistance de la Seconde Guerre Mondiale. Le Centre des monuments nationaux, en charge du Panthéon, est fier d’œuvrer à cette reconnaissance décidée par le président de la République au nom de la Nation.

Au programme de nombreux événements

L’entrée de Marc Bloch au Panthéon le 23 juin 2026 honore à la fois le savant et le résistant : un intellectuel engagé convaincu que comprendre le passé est une exigence pour éclairer le présent et défendre les valeurs républicaines. Pour le Centre des monuments nationaux, il est indispensable de célébrer dans son réseau de monuments le fondateur de l’Histoire contemporaine, qui a beaucoup travaillé sur des sujets intrinsèquement liés aux 110 monuments : le Moyen Âge, les rois thaumaturges, le paysage, etc.

À Paris, le Panthéon abrite, du 24 juin au 31 décembre, l’exposition « Marc Bloch, l’esprit de l’Histoire ». Pour démultiplier cet hommage, une exposition itinérante a été conçue avec l’Association des Professeurs d’Histoire-Géographie. Plusieurs monuments nationaux proposent également un programme d’événements pour raconter et célébrer Marc Bloch.



Euthanasie : NON merci

Par Paul Kloboukoff,

Une campagne est en cours pour favoriser « l’aide à mourir » de personnes à la santé dégradée, incurables, survivant dans de grandes souffrances et, pour certaines, « à l’article de la mort ». Cela part évidemment de bons sentiments. On se refuse donc de parler d’euthanasie. Et cela est assez bien compris, voire approuvé, par une assez forte partie de la population, surtout chez des personnes âgées et malades. L’idée a fait son chemin, même parmi des croyants, qui ne se montrent pas trop contrariés que Dieu ne soit pas le seul à pouvoir accorder la vie et donner la mort aux êtres humains sur terre.

Je ne tiens pas à dissenter longuement sur le sujet. Je veux, cependant, indiquer que pour moi cette attitude « permissive », sinon « complice », que certains qualifient de « progressiste », est malsaine et « déplacée ». Mon opinion est peut-être liée à ma croyance et à l’éducation religieuse dont j’ai bénéficié. Je ne suis pas un fervent adepte de la laïcité. Elle porte un regard trop négatif sur la religion chrétienne et en détourne trop de fidèles, à une époque où manquent les repères moraux et où Il faut compter sur le code civil, le code pénal et les sentences de la justice pour distinguer ce qui est acceptable et permis de ce qui est condamnable.

Je me console en constatant qu’en pratique nos valeurs chrétiennes sont assez fidèlement respectées. Et pour cause, elles ont imprégné notre éducation et nos modes de vie, ainsi que celles et ceux de nos parents et aïeux. Pourvu que cela dure !



*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 27 août 2026



